



BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION AU CUIVRE AZOLE DE TYPE B INFORMATIONS SUR LES FIXATIONS

Fixations (et autres produits métalliques) destinés à être utilisées avec des produits en bois traité sous pression au CA-B

Galvanisé à chaud*

Les fabricants de fixations et de matériel recommandent que les exigences minimales en matière de galvanisation à chaud pour une utilisation avec du bois traité au CA-B soient conformes aux normes ASTM suivantes : ASTM-A153 (pour les produits de fixation galvanisés à chaud) et ASTM-A653 (Désignation du revêtement G-185 pour les connecteurs et les produits en tôle galvanisés à chaud).

Acier inoxydable

Les fixations et connecteurs en acier inoxydable sont obligatoires pour les fondations permanentes en bois sous le niveau du sol et sont recommandés pour une utilisation avec du bois traité dans d'autres applications extérieures exigeantes telles que les piscines, l'exposition à l'eau salée, etc. Les types 304 et 316 sont recommandés.

Autres fixations et articles de quincaillerie recommandés par le fabricant

Il peut exister d'autres produits (autres que l'acier inoxydable ou le galvanisé à chaud) qui conviennent à une utilisation avec le bois traité au CA-B. Veuillez consulter le fabricant de fixations ou d'articles concerné pour obtenir des recommandations sur l'utilisation de ses produits avec du bois traité au CA-B.

Applications à sec

Lorsque le bois traité au CA-B est utilisé pour des applications intérieures dans des conditions sèches continues où le bois reste sous la barre des 19 % de taux d'humidité d'équilibre, les performances des fixations, des ferrures et autres produits métalliques en contact avec le bois traité devraient être similaires à celles observées avec du bois non traité.

L'aluminium ne doit pas être utilisé en contact direct avec du bois traité au CA-B.

Il est recommandé d'utiliser des matériaux d'espacement ou d'autres barrières physiques pour empêcher le contact direct entre le bois traité au CA-B et les produits en aluminium.

Ces recommandations concernant les fixations sont comparables à celles d'autres fabricants de produits de préservation du bois à base de cuivre azole et d'ACQ (cuivre alcalin quaternaire).

**Les fixations et les produits métalliques galvanisés par électrolyse ne sont généralement pas acceptés par les codes du bâtiment pour une utilisation en extérieur, quel que soit le type de bois utilisé.*

International Residential Code (2006) – Dispositions relatives aux fixations – section R319.3



Les fixations pour le bois traité pour la préservation de la pression et la résistance au feu doivent être en acier galvanisé à chaud, en acier inoxydable, en bronze au silicium ou en cuivre. Le poids du revêtement des fixations zinguées doit être conforme à la norme ASTM-A153.

Exceptions :

1. Boulons en acier d'un diamètre d'au moins 12,7 mm (1/2 pouce).
2. Les fixations autres que les clous et les rivets à bois peuvent être en acier zingué déposé mécaniquement avec un poids de revêtement conforme à la norme ASTM B695, classe 55, minimum.